

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du neuf janvier deux mil dix-sept

L'an deux mil dix-sept et le 9 janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

Présents : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : DAUTREPPE Marie-Bernadette, GENDREAU Virginie, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, Mrs BRETTHOMÉ Joseph, DUPÉ Frédéric, DUPÉ Raymond, JOLLY Benoit, JOLLY Claude, MARTINEAU Didier, MORNET Jean-Claude.

Absent excusé : Mr JOLLY Benoit, procuration à Mme PONCET Nathalie

MAITRISE D'OEUVRE - TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE

Le Conseil attribue le marché de maîtrise d'œuvre à l'agence Tiberghien-Langlais de St Gilles Croix de Vie pour la réalisation de la 2è tranche de travaux.

DEMANDES DE SUBVENTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE

Pour les travaux d'extension de l'école à réaliser en 2017, le Conseil Municipal sollicite des subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), de la réserve parlementaire et auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire.

CONVENTION SYDEV - PROGRAMME ANNUEL D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal autorise le Sydev, par convention, à un montant maximum de participation de notre collectivité de 1.200,00 € pour 2017 pour la rénovation de l'éclairage public.

AVENANT AU CONTRAT "CONTROLE TECHNIQUE - EXTENSION DE L'ECOLE"

Le Conseil municipal accepte la modification de l'objet du contrat initial de contrôle technique suite à la réalisation des travaux en plusieurs tranches : "construction d'une salle de classe et préau", ce nouvel objet n'entraînant aucune modification financière.

MODIFICATION DES NOMS DE VOIES DES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Suite aux demandes de différentes administrations (service des impôts, la Poste...) le Conseil décide de nommer les voies des lotissements communaux comme suit :

- Lotissement de la Vallée : Impasse de la Vallée
- Lotissement de la Rivière : Impasse de la Rivière
- Lotissement des Ormes : Impasse des Ormes
- Lotissement du Rôchat : Impasse du Hameau du Rôchat.

En mairie, le 13 janvier 2017

Le Maire,
Jean GROSSIN